



Salah Khaldi

1 novembre, 10:46

À VOUS POUR INFORMATION POINT INTERMÉDIAIRE

Le collectif de parents d'élèves qui s'est constitué à la suite de la catastrophe industrielle de Lubrizol agit uniquement dans l'intérêt DES enfants sans étiquettes syndicales, politiques ou autres.

Pour connaître toutes les mesures prises pour les enfants en terme de sécurité optimale, de préventions, d'éducation et de préconisations, nous avons mis en place un plan de consultation global qui vise à interroger toutes les instances publiques qui régulent la vie de nos élèves de la maternelle au lycée.

En effet, ce travail de recueil d'informations est fastidieux car il est soumis à de nombreuses audiences.

À ce jour, le collectif de parents d'élèves a pu rencontrer :

¶ Le Directeur adjoint du rectorat de Rouen, pour ses prérogatives générales liés aux enfants.

¶ La Mairesse de Petit-Quevilly, pour ses prérogatives liés aux écoles maternelles et primaires.

¶ Le Président du conseil départemental, pour ses prérogatives liés aux collèges.

¶ Le Directeur du cabinet de Mr Le Préfet, pour les prérogatives Générales de l'état.

¶ La Direction générale de l'Agence Régionale de Santé, pour ses prérogatives sanitaires et préconisations.

¶ Le Président du Conseil Régional, pour ses prérogatives liés aux lycées.

¶ La FCPE et les PEP qui sont présent à la commission sur la transparence afin de connaître les dispositions qu'ils ont mis en place suite à la catastrophe industrielle de Lubrizol.

Ainsi, nous aurons fait le tour de toutes ces instances qui ont les responsabilités et compétences pour nos enfants.

Il reste encore deux rendez-vous à honorer. Un rapport officiel sera rédigé et remis à toutes les instances concernés.

Bien évidemment, nous ferons en sorte qu'il soit diffusé largement à la population.

BIEN À VOUS.



Nane LA Modification du sens des vents ? ...

J'aime · 2 j



Rkia Ezabori Merci a vous!

J'aime · 2 j



1



Martine Bergeret Dantan Un grand merci pour ce travail citoyen !

J'aime · 2 j



1



Salah Khaldi Merci à vous

J'aime · 2 j



Lou Lou Merci pour ce travail indispensable. Bien sûr, au delà des suies et de l'amiante déposées, il y a des conséquences graves pour les enfants qui sont plus que probables. Les instances qui ont déclaré que tout était normal devront être jugées pour leurs actes irresponsables.

Une professeur des écoles.

J'aime · 2 j



3

↳ 1 réponse



Isa Ysa Ma fille 9 ans est pas partie à l'école pendant une semaine.

j'ai envoyé un mail à la mairie, le rectorat par mail pour informer Ecole non nettoyée...mais aucunes réponses et retour à mes inquiétudes et questions .la direction a reçu l'ordre de dénoncée...
[Voir plus](#)

J'aime · 1 j · Modifié



1